

CQP ALS

Certificat de Qualification Professionnelle

« Animateur de Loisir Sportif »



Le **CQP ALS** est un diplôme de la branche professionnelle du sport, il concerne des personnes ayant besoin d'une reconnaissance institutionnelle et d'une qualification professionnelle leur permettant d'exercer contre rémunération.



Organisation de la formation :

Formation en alternance (161h en OF / Min. 80h en structure)

Durée entre 5 et 7 mois en fonction des programmations

Modules de formation sur les week-ends ou semaine/we

En externat (ni hébergement ni restauration)

Temps de formation en présentiel et en distanciel (voir les dates sur le site)

Tarifs financement :

- individuel : 2670 €

- individuel + Formation PSC1 : 2735 € (Pour le PSC1 : consulter nos dates)

- avec prise en charge : 3104 €

- avec prise en charge + PSC1 : 3189 €

Frais de candidature : 45 € non remboursable



Prérequis à l'entrée en formation :

- Être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Être titulaire du diplôme PSC1 (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif datant de moins d'un an à la date de l'entrée en positionnement

Conditions d'accès à la formation :

- Dossier de candidature complet
- Structure d'alternance et tuteur
- Validation des tests techniques
- Validation du financement
- Positionnement